

Remarques, suggestions et propositions faites	Réponses apportées par la municipalité
<b>Voies et réseaux / Espaces verts</b>	
Les essais de mise en place d'écluses sur la route de Mazac semblent concluants.	On a remonté le dispositif au maximum compte tenu des contraintes règlementaires
Absence de trottoir sur la route de Mazac (partie haute)	Impossible de réaliser un trottoir car trop étroit. On envisage de limiter la vitesse à 30 km/h.
Les voitures se déportent à l'entrée sud et devant Notre dame des Pins. Peut-on mettre des bandes blanches au milieu ?	Déjà demandé dans le passé au CD30 mais refusé. On redemandera
Chemin piétonnier donnant sur la rue des Chênes : l'herbe est coupée mais le béton craque.	
<b>Prévention sécurité / Civisme</b>	
Problème de non-respect des priorités des impasses sortant sur la route de Mazac.	En zone 30, la priorité à droite est de rigueur. Une réflexion est en cours sur l'extension de la limitation à 30 km/h
Rouler à vélo sur la route SPV-Salindres (RD 216) est dangereux. Est-il prévu de faire une voie cyclo-piétonne ?	C'est à l'étude mais on ne peut pas donner de délai. Ce sera un projet Alès Agglomération/communes concernées
Descente de la rue des Oliviers : les voitures et les bus descendent très vite.	Une réflexion sera engagée sur la redéfinition complète des espaces (stationnement, trottoirs, réfection chaussée...
Un résident du lotissement sort son chien le matin vers 7h30 et il aboie systématiquement.	⇒ Demander à la Police Municipale de passer sensibiliser le propriétaire.
<b>Environnement</b>	
Les lumières restent allumées autour de Notre Dame des Pins et à la pharmacie de la <b>route de Bagnols</b> ?	Une réglementation oblige à éteindre les enseignes une heure après la fin du service. Désormais on peut verbaliser. La résidence des Olivettes n'a pas l'obligation d'éteindre il faudra solliciter Logis Cévenols. Un courrier sera adressé à la pharmacie pour rappel de la réglementation
Peut-on cacher les câbles électriques sur le mur de l'église ?	A étudier.
Un composteur collectif comme celui en cours d'installation à Mazac est-il prévu pour le lotissement au-dessus de la mairie ?	Le collecteur collectif de Mazac sera un essai. On attend de voir comment ça fonctionne. On encourage les propriétaires avec jardin au compostage individuel.
La mairie peut-elle faire, comme Alès, des actions ponctuelles de mise à disposition d'une benne pour les végétaux ?	Ça n'est pas prévu.
Des arbres débordent sur le chemin du Mas de Masse.	Ils sont sur le domaine privé. Riverains à relancer
Sur le terrain de l'abbé Veyrot, des branches d'arbres touchent les fils électriques.	
<b>Divers</b>	
Qu'est-ce qu'il est prévu pour le Mas Garnier ?	Pour le moment, il n'y a pas de projet. On a sécurisé le site en attendant.

Où en est le projet rue de la République ?	Pour l'instant Logis cévenols n'arrive pas équilibrer le projet financièrement Plusieurs projets en cours sont retardés.
La municipalité a-t-elle un droit de regard sur l'attribution des logements sociaux ?	La mairie propose des dossiers mais c'est la commission, d'attribution qui prend la décision. Il faut poser sa candidature 6 mois avant la fin de la construction.
Le jardin de la Bergerie sera-t-il ouvert au public ?	C'est prévu, le règlement est en cours de rédaction.